

PROJET PEDAGOGIQUE CLUB ADOS 11/17 ans



Accueil périscolaire

CSE Les Pel'tiots
16 rue des Vignes
57245 PELTRE

Dir. : Jean-François DESINDE

03 87 74 14 63

06-48-16-14-83

periscolaire.peltre@pep57.org

www.lespeltiots.fr



N°DDCS : 0570257AP004820-E01

2020/2021



La CAF de Moselle et la commune de PELTRE participent au financement de cette action.

SOMMAIRE

Le projet éducatif	p.5
Fonctionnement général	p.5
L'équipe pédagogique	p.5
Le public et son environnement	p.6
Objectifs de la structure	p.8
Activités et projets	p.11
La place et la participation des jeunes	p.13
Le séjour	p.14
Les sorties	p.14
Le local ados	p.14
L'atelier danse	p.15
Evaluation	p.16

Annexe 1 : le règlement intérieur

AVANT PROPOS...

Texte de références : code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles R. 227-1 à R.227-30

Le projet pédagogique est un outil de travail pour l'équipe et un moyen d'informer les familles, l'organisateur, et les partenaires du fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs.

Ce projet est amené à évoluer tout au long de l'année scolaire, en fonction des projets menés, des évaluations périodiques, des retours des familles et des enfants, de l'avis des partenaires,...

Il est rédigé par le directeur du site mais tous les participants sont responsables collectivement de la mise en œuvre de ce projet ainsi que de son évolution...

N'hésitez pas à donner votre avis, à débattre, à faire naître de nouveaux projets qui participent à l'épanouissement des enfants au sein du club ados... Quelle belle aventure!

Le projet éducatif : voir annexe 2

L'organisateur

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Moselle
8 rue Thomas Edison
57070 METZ
Tél : 03 87 66 64 19

Fonctionnement général

1-Lieu et ouverture

Lieu : 2 lieux utilisés

-CSE Les Pel'tiots 16 rue des vignes 57245 PELTRE

-Le local ados au sous-sol de la salle des fêtes rue des vignes 57245 PELTRE

Heures d'ouverture :

-Tous les vendredis soir de 18h à 20h hors vacances scolaires

-Deux vendredis par saison de 18h à 21h30 pour un repas à thème

-Lors d'animations spéciales comme la soirée jeux de 18h à 22h ou sortie en soirée

-Quelques samedi par saison pour des sorties ou actions d'autofinancement

-Quelques dimanches par saison pour des actions d'autofinancement

Dates de fermetures :

-Pendant les vacances scolaires, excepté 1 semaine en juillet pour le déroulement du séjour.

2-Modalité inscription et participation financière

Une fois l'adhésion annuelle réglée, la cotisation annuelle réglée et le dossier unique d'inscription déposé, le jeune pourra accéder au « Club Ados ». Il n'y a pas de réservation au préalable pour pouvoir accéder au Club sauf pour les jours de sortie.

La famille utilise également le portail famille.

Tarifs accueil ados	Cotisation pour l'année scolaire 10€	Repas à thème 4€	Sortie, en fonction de la sortie
----------------------------	--------------------------------------	------------------	----------------------------------

L'équipe pédagogique

L'équipe du club ados :

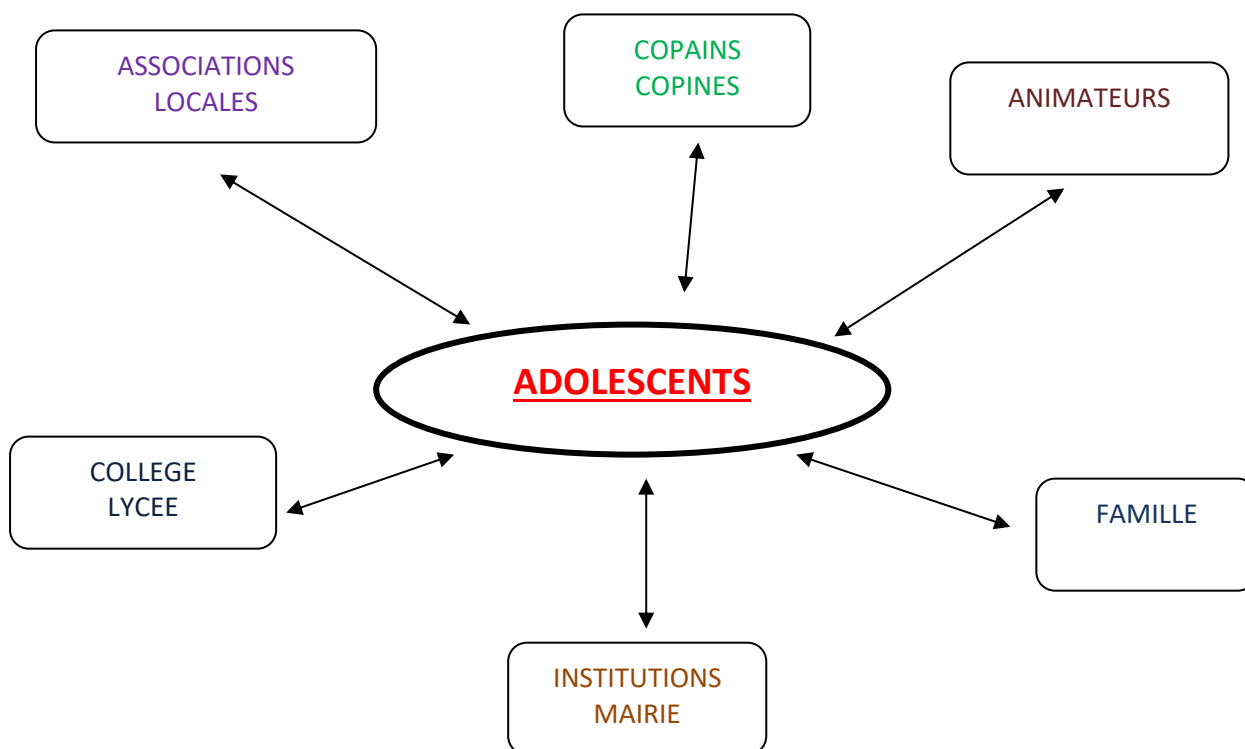
L'équipe est composée de 2 animateurs diplômés.

La polyvalence de l'animateur est importante ainsi que sa capacité à s'adapter. Au-delà des qualifications, des compétences, l'animateur doit avoir une bonne qualité relationnelle et une bonne connaissance du public.

Il sera le point de repère.

Selon les objectifs fixés, l'animateur devra s'assurer de la réalisation et de la mise en œuvre de ces derniers. Son implication et sa disponibilité sont donc essentielles.

Le public et son environnement



Le préadolescent 10/12 ans

Il se caractérise par un triple développement physique, intellectuel et moral qui lui permet l'épanouissement de sa personnalité et de sa maturité

→Développement physique et psychomoteur :

A cet âge le jeune est « bien dans sa peau ». Une certaine harmonie physique se dégage même si les filles commencent à se former. Il a encore envie de jouer, d'avoir des exercices physiques. Il a une grande vitalité physique et un désir de se dépenser. Il a besoin d'espace et aime jouer avec les copains. Il a un intérêt pour l'activité car il a acquis une coordination plus fine et une plus grande capacité d'attention. Il a un réel désir de création. Son imagination est débordante mais se rapproche de sa situation réaliste.

→Développement intellectuel :

Il maîtrise son jugement. Il a une capacité d'analyse et de critique. Il est apte au raisonnement, il est capable d'élaborer des stratégies. Son sens du danger est réel. Développement moral-social : le sentiment de justice injustice prédomine.

Le sens des valeurs prend du sens et devient important. Il recherche à se rendre responsable et à devenir autonome « être enfin considéré comme un grand ».

Les groupes mixtes sont de plus en plus difficiles, il faut donc s'attendre à gérer des sous-groupes.

Pour cela l'animateur :

-doit élaborer des activités et des jeux spécifiques, plus techniques, plus sportifs

-doit permettre au jeune d'avoir des responsabilités

-doit permettre au jeune de pouvoir émettre un jugement, des critiques

-doit permettre l'autonomie tout en respectant le respect des règles de la vie de groupe

-doit privilégier les jeux, activités collectifs et sportifs

Il faut avoir un sens du dialogue et une grande capacité d'adaptation. Il faut surprendre pour les captiver et les fidéliser.

L'adolescent 13-17 ans

C'est une période charnière, c'est une période de transition de l'enfance au presque adulte. Tout est un bouleversement aussi bien du côté physique, psychique, affectif, qu'intellectuel. Le jeune est souvent en quête de son identité.

→Développement physique :

La poussée hormonale qui se produit engendre des chamboulements. Une croissance accélérée qui entraîne une métamorphose physique aussi bien chez les garçons que chez les filles. Le développement des organes liés à la reproduction engendre une grande consommation d'énergie ce qui produit une certaine fatigue. Son côté « paresseux » est biologiquement explicable.

L'adolescent a une tendance à « être mal dans sa peau ». Il est maladroit, en perte d'équilibre, ce qui produit un certain mal être général mais il cherche aussi à dépasser ses limites.

→Développement intellectuel :

Il a un sens développé de l'analyse, du raisonnement, de l'argumentation. Il émet des hypothèses, des déductions, élabore des stratégies. Il aime débattre, discuter. Il aime aussi être dans la contestation, le défi, l'opposition surtout vis-à-vis de l'adulte.

Il se rattache à des idéaux, des grandes valeurs. Il est en quête d'idéaux (vérité, sincérité, justice) tout en en pensant à son avenir.

→ Développement affectif et social :

C'est la période de la découverte de l'autre, de l'émergence du désir. C'est le jeu de la séduction. L'adulte qui était auparavant là pour lui apporter sécurité et équilibre va être relégué à un rôle de conseiller, d'accompagnateur. Le jeune a besoin de se confronter à l'adulte. Il devient son centre d'intérêt.

Il a besoin de tester les limites et leur pertinence. Les passages à l'acte deviennent une tentation. « On fait » et après « on constate ».

Il cherche également à s'individualiser, à se forger une identité, à devenir un individu à part entière. Pour s'identifier, il se rattache à des idoles, des modes, des rites (langages) qui vont le faire appartenir à un groupe (des potes, des copains). Il se socialise et crée des vrais liens.

Il a une soif d'exploration. Une seule réponse ne lui suffit pas. Il veut voir, vérifier. Il a une curiosité insatiable.

Pour cela l'animateur :

- doit avoir une relation privilégiée avec le jeune
- doit s'assurer, être à son écoute mais aussi lui faire confiance
- doit le stimuler pour l'aider à progresser
- doit s'assurer que les échecs sauront le forger
- il doit permettre au jeune de faire face à ses propres choix et décider par lui-même de ses orientations
- il doit rendre le jeune acteur et non consommateur

Objectifs de la structure

Objectifs 1 : Favoriser l'accueil de tous

• Faciliter l'intégration des nouveaux :

- Organiser des jeux de connaissance
- Utiliser les jeux et sport collectifs afin de créer des liens
- Veiller au non rejet

• Maintenir le groupe :

- Surveiller la formation de clan
- Impliquer les nouveaux rapidement dans un projet collectif
- Etre à l'écoute de leurs remarques

• Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- Il doit s'assurer d'un bon accueil et les renseigner sur le fonctionnement
- Il doit faciliter l'intégration des jeunes dans les projets

-Il doit rassurer les parents en expliquant l'organisation et le fonctionnement de la structure.

Objectifs 2 : Développer la personnalité du jeune adolescent

- **Permettre l'autonomie et la responsabilisation du jeune :**
 - Les laisser participer à l'aménagement du local*
 - Laisser la libre utilisation du matériel*
 - Ecrire ensemble le règlement intérieur*
 - Organiser et planifier des tâches, responsables*
 - Encourager la prise d'initiative*

- **Favoriser la citoyenneté et développer le respect, la tolérance :**
 - Mettre en place des règles de vie ensemble et veiller à leur application*
 - Permettre à chacun de s'exprimer, soumettre des idées*
 - Intégrer et impliquer tous les jeunes*

- **Favoriser les échanges avec l'environnement local :**
 - Organiser des rencontres avec d'autres jeunes*
 - Organiser un séjour avec d'autres accueils jeunes*
 - Mettre en place des échanges intergénérationnels*
 - Organiser des animations en liens avec les associations du village*

- **Permettre le développement du côté collectif chez le jeune :**
 - Prise de décision collective*
 - Organiser un maximum de projets collectifs*
 - Utiliser les sports et grands jeux collectifs*
 - Renforcer l'esprit et la cohésion du groupe*

- **Mettre en place des passerelles :**
 - Du périscolaire élémentaire vers l'accueil ados*
 - Intégration progressive lors des années charnières*
 - Projets communs à partir de Pâques en vue également de la préparation du projet séjour*
 - Rencontre et échanges avec les parents, la municipalité, les associations*

- **Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :**
 - Il doit surveiller les déviances*
 - Il responsabilise le jeune au travers des actions et des projets*
 - Il favorise l'ouverture sur l'environnement local*
 - Il doit veiller à ce que tous les jeunes participent*
 - Il assure la mise en place et l'organisation des passerelles.*

Objectifs 3 : mettre l'accent sur la pratique du « vivre ensemble » dans un collectif ou la place de chaque jeune est reconnue et respectée

- **Développer l'acceptation de la différence :**
 - Sensibiliser le jeune par des jeux, débats et discussions*

- Accueillir les jeunes de toutes origines
- Favoriser les rencontres de différentes cultures
- Accueillir des jeunes et intégrer des jeunes en situation d'handicap.

• Développer l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes :

- Faciliter la liberté d'expression
- Prendre en compte les difficultés de chacun en favorisant et en intégrant aux différents projets
- Tous les jeunes doivent être écoutés de tous à une prise de parole et une décision collective
- Les plus âgés aideront les plus jeunes

• Développer la vie en collectivité

- Les règles de vie seront établies par le jeune
- Organiser des tâches quotidiennes
- Chaque jeune doit participer aux tâches afin de garder un local propre (ranger et nettoyer)

• Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- Il fait en sorte d'éviter l'exclusion des jeunes du groupe
- Il adapte et tient compte des difficultés de chacun
- Il transmet les valeurs de l'entraide, la solidarité, de la liberté d'expression et de l'écoute.
- Il veillera à l'application des règles de vie et des tâches quotidiennes.

Objectifs 4 : Permettre aux jeunes de choisir un thème ou un projet à mettre en place

• Favoriser la prise d'initiative dans la mise en place des projets :

- Utiliser les murs du local ados ou le site internet de la structure pour montrer leur choix
- Mettre en place des temps spécifiques pour que des projets puissent s'organiser avec eux et par eux
- Proposer différentes activités en tenant compte de leur demande et choix

• Solliciter l'imaginaire et la créativité du jeune :

- Créer des activités choisies auparavant collectivement
- Développer la recherche des jeunes

• Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- Il doit être à l'écoute des projets des jeunes
- Il doit les guider et les aider dans la démarche de projet
- Il doit fournir aide et documentation si nécessaire.
- Il doit toujours proposer plusieurs activités à un moment donné pour favoriser le choix
- Il doit proposer des activités comme les activités artistiques pour solliciter la créativité et l'imaginaire du jeune.

Objectifs 5 : Permettre au jeune adolescent d'être détendu dans un cadre de vie qui diffère de la famille et de l'école

- Instaurer un climat de confiance et d'écoute au sein de l'accueil :
 - Favoriser les échanges et le dialogue
 - Donner des responsabilités aux jeunes
- Construire avec les jeunes un lieu de repère :
 - Aménager l'accueil selon leurs choix et goûts
 - Décorer le local avec leurs codes
- Proposer des projets différents de ceux de l'école et de la famille :
 - Mettre en place des activités attrayantes
 - Monter des projets originaux
 - Ne pas obliger un jeune à faire une activité
- Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :
 - Il est à l'écoute des jeunes
 - Il doit permettre l'appropriation du lieu par les jeunes
 - Il doit faire en sorte que ses activités et ou projets soient attractifs, intéressants.

Objectifs 6 : Permettre au jeune d'être reconnu comme une personne ayant des droits, notamment celui de s'exprimer sur ce qu'il vit

- Favoriser les échanges et dialogues entre les jeunes mais aussi entre les jeunes et les animateurs
 - Des temps de discussions ou réunions sont organisées
 - Prendre en compte les remarques de chacun
- Faciliter l'expression des jeunes
 - Utilisation des murs du local ados
 - Mise en place d'un blog sur le site internet de la structure
- Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :
 - Il est à l'écoute des jeunes
 - Il maîtrise le réseau partenarial afin d'orienter si besoin
 - Il doit favoriser les dialogues et mettre un terme aux monologues
 - Il doit faciliter l'expression de tous par différents procédés.

Activités et projets

Les activités sont proposées en fonction des demandes des jeunes et des moyens mis à disposition. Elles peuvent être impulsées directement par l'équipe pour éviter l'essoufflement.

Un planning est établi semestriellement.

L'organisation des sorties, des projets spécifiques sur les samedis et dimanches, sera faite en fonction des manifestations ayant un lien avec les différents projets du club.

•Actions d'autofinancements en vue d'aider au financement d'une partie des frais du séjour estival :

SEPTEMBRE ET NOVEMBRE :

-mise en place du jeu de la pêche aux canards lors de la fête de l'AEA et de la bourse aux jouets organisées par l'Association des P'tites Toupies

FEVRIER :

-préparation et livraison de petits déjeuners auprès des familles de la commune

MARS :

-organisation d'une soirée dansante pour les 11-15 ans

AVRIL

-confection et vente de gourmandises de Pâques ou vente d'objets fabriqués

JUIN

-collecte d'objets et vente de ces objets lors du vide grenier de la fête villageoise

-organisation du jeu de la pêche aux canards et vente de gaufres lors de la fête de fin d'année de l'accueil périscolaire.

-participation à la création et la tenue des jeux pour la kermesse des écoles

•Participation à la décoration du char de St Nicolas

La fête de St Nicolas sera organisée en 2020 le samedi 5 décembre par l'Association Familiale et la commune de Peltre. Les jeunes seront associés à la décoration du char le mercredi après-midi 2 décembre.

•Expression sur les murs du local ados :

Chaque année un thème est trouvé pour décorer le local. Ça peut-être la réalisation d'une fresque, de graphes, d'affiches, d'expositions ou tout simplement la remise en peinture du local. La cotisation versée permet de financer cette activité.

•Soirée jeux avec la Ludothèque le Coffre à jouets

Le vendredi 11 décembre, les jeunes seront invités à venir jouer autour de différents jeux de sociétés. Un repas également proposé ainsi qu'une tombola.

•Fête de Noël du périscolaire :

Les jeunes seront associés à l'organisation festive de la fête qui aura lieu le vendredi 18 décembre. Nous pourrons leur demander de préparer des petites scénettes théâtrales ou s'occuper de la technique. Nous demanderons aux jeunes comment ils souhaiteront s'investir.

•Participation au concours de Noël : réalisation d'un dessin avec un thème précis,....

Ce concours de Noël est organisé dans le cadre des activités périscolaire. Nous faisons participer également les jeunes ados.

•Les sorties à l'extérieur :

4 sorties sont organisées sur l'année scolaire :

- en septembre au parc Walygator
- fin novembre aux marchés de Noël à Metz
- fin janvier au McDo + bowling à St Julien-Les-Metz
- au printemps pour la journée sport au parc Pokeyland

•Les repas à thème :

2 repas à thème sont organisés, le 1^{er} en octobre pour halloween et un 2^{ème} en février pour la chandeleur.

•Les sorties à la rencontre de ce qu'il se passe dans le village

- sortie à la pièce de théâtre du CELAP
- sortie au loto qui est organisé par l'Association Entraide et Amitié

La place et la participation des jeunes

Le temps d'échange :

- Il a lieu en début de chaque ouverture de l'accueil
- Il permet de réunir l'ensemble des jeunes et l'équipe et de faire le point sur les animations proposées, ou choisies, les décisions à prendre, les projets en cours, de rappeler les dates importantes à venir et à ne pas manquer.
- Il permet à chacun de s'exprimer, c'est un temps de parole

Un outil d'expression :

- La structure dispose d'un site internet performant et à jour. Une page est dédiée aux animations ados. Mais on souhaite pouvoir y intégrer un blog ados afin de permettre à chacun d'y insérer des suggestions, des remarques, ressentis, photos, impression, sous forme d'articles.

Il est important que les jeunes acquièrent les bases de la vie citoyenne, par le biais des structures scolaires ou extrascolaires.

Les temps d'échanges permettent à chacun de s'exprimer, de trouver sa place. Ils doivent permettre et favoriser le dialogue et l'expression des jeunes.

Le séjour

Le séjour est organisé en lien avec d'autres structures PEP57.

Le séjour est un complément des activités ou des projets mis en place au club ados. Les actions d'autofinancement réalisées dans le cadre la préparation de ce séjour permettent de rythmer l'année. Tous les jeunes peuvent participer à ces actions d'autofinancement même s'ils ne participent pas au séjour.

Le séjour permet aux jeunes de pratiquer des activités sportives, des activités nouvelles et/ou innovantes. Le séjour sera aussi un lieu privilégié où les objectifs comme le vivre ensemble et l'environnement prendront une autre dimension.

Les sorties

Nous proposons généralement quatre sorties durant l'année scolaire axées sur les projets et envies des jeunes.

Ces sorties culturelles, sportives et ludiques favorisent la découverte de soi et du monde.

Les animateurs du club favoriseront la participation des ados lors de l'élaboration des sorties. Des sorties, inter centres, échanges « passerelles », pourront également être réalisées avec les autres structures ados PEP 57.

Le local ados

-le local dispose de deux grandes salles avec du mobilier : tables, chaises, armoires, banquettes, tables hautes et tabourets

-de jeux : table de ping-pong, babyfoot, cible fléchette, petits jeux de société

-d'un réfrigérateur (bar sans alcool autonome)

-de toilettes

-d'un tableau d'affichage intitulé « *Infos ados* » et de portes revues

-les jeunes ados ont pu rénover une des deux salles dans le cadre du projet « expression sur les murs du local » en novembre 2017. Du nouveau mobilier a été investi à ce moment-là par la commune de Peltre.

Ateliers découvertes sur l'année

Des intervenants extérieurs viendront régulièrement sur l'année pour initier les ados à la découverte d'activités sportives, culturelles,

Une petite production a lieu lors de la fête du périscolaire en fin d'année scolaire.

Horaire type d'un accueil du soir

18h accueil des jeunes

18h15-18h30 réunions, échanges, informations

18h30-19h55 temps d'activités ou temps libre

19h55-20h départ, distribution de documents, invitations...

EVALUATION

Objectifs pédagogiques généraux	Objectifs opérationnels	Critères	Moyens d'évaluation qualitative et quantitative
Favoriser l'accueil de tous	-Mise en place de temps accueillant hors activités	-le jeune vient seul ou avec des copains	-nombre de « nouveaux jeunes » -liste de présence -réunions
Développer la personnalité du jeune adolescent	-Mise en place d'un temps de parole	-capacité d'échanges et d'opinion	-taux de participation aux projets -observation -liste de présence
Mettre l'accent sur la pratique du « Vivre ensemble »	-Mise en place d'une charte de vivre ensemble	-respect des règles de vie	-nombre de règles non respectées -liste de présence
Permettre aux jeunes de choisir un thème ou une activité à mettre en place	-Mise en place d'une organisation qui permet au jeune de s'inscrire mais aussi de construire un programme ensemble	-capacité du jeune à choisir son activité	-nombre d'activités proposées -mur d'expression du local -blog -panneau « Info ados » -compte rendu de réunion
Permettre aux jeunes d'être détendu dans un cadre de vie qui diffère de la famille et de l'école	-Mise en place d'un climat de confiance -Mise en place d'un local ados avec leurs codes	-capacité du jeune à gérer son temps libre au sein de la structure mais aussi à l'extérieur	-nombre de passage et de participation -fréquentation du local ados
Permettre aux jeunes d'être reconnu comme une personne ayant des droits notamment celui de s'exprimer sur ce qu'il vit	-Mise en place d'espaces de discussions informelles -Mise à disposition de mur d'expression et temps du « quoi de neuf »	-capacité d'expression simple par différents supports	-Nombre de jeunes s'exprimant librement par le biais des outils proposés. -observation, intérêt porté à l'exercice d'expression -liste de présence

Annexes

1-Le règlement intérieur (*site internet de la structure*)

2-Le projet éducatif PEP57 (*site internet de la structure*)

3-Protocole sanitaire covid19 (*site internet de la structure*)

4-La newsletter des activités par semestre 2020-2021 (*site internet de la structure*)